



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

N° DU CANDIDAT EFC :

--	--	--	--	--	--	--

**Examen final commun
Le 14 septembre 2021
Épreuve du Jour 2
(Cahier n° 1 – Étude de cas)**

Durée totale de l'examen : 5 heures

On trouvera d'autres renseignements sur l'examen à la page suivante.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AVANT L'EXAMEN

1. Inscrivez les sept chiffres de votre numéro de candidat sur les cahiers. Les cahiers (ou les feuilles de réponse, selon les instructions données) doivent être remis avant que vous ne quittiez la salle d'examen. Ils **NE DOIVENT PAS ÊTRE SORTIS** de la salle d'examen. S'ils ne sont pas remis, votre réponse pourrait être refusée.
2. Suivez les instructions fournies. Ces instructions ne doivent pas être sorties de la salle d'examen.
3. Signez la *Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen* ci-dessous.

Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen

Il est entendu que tout le matériel d'examen est la propriété de CPA Canada, et est sous la garde et le contrôle exclusifs de CPA Canada. CPA Canada détient le pouvoir exclusif sur tout le matériel d'examen, dont elle détermine le contenu, l'utilisation, la conservation, la disposition et la publication. Les candidats n'auront accès ni à leurs réponses, ni aux grilles de correction ou autre matériel relatif à la correction. Les études de cas et les guides de correction qui s'y rapportent ne seront accessibles qu'une fois publiés par CPA Canada.

Je conviens par la présente :

- de ne pas obtenir ni utiliser de réponses ou d'informations provenant d'un autre candidat ou d'une autre personne au cours de l'examen, et de ne pas leur en donner;
- de ne pas consulter de documents non autorisés et de ne pas utiliser de matériel non autorisé pendant l'examen;
- de ne pas sortir ni tenter de sortir de la salle d'examen des documents, des notes ou d'autres éléments d'un examen de CPA Canada.

Je conviens en outre d'informer CPA Canada de toute situation où il existe un risque sérieux que l'intégrité de l'examen soit compromise.

J'affirme avoir eu l'occasion de lire les *Règlements d'examen CPA*, et j'accepte toutes les conditions qui y sont énoncées.

De plus, il est entendu que le non-respect de la présente déclaration entraînera l'invalidation de mes résultats, et que je pourrais me voir interdire de me présenter aux examens ultérieurs, être expulsé des rangs de la profession et être poursuivi en justice.

NOM DU CANDIDAT (en lettres moulées)

SIGNATURE

Renseignements sur l'examen

L'examen est constitué de ce qui suit :

Cahier n° 1 – Étude de cas (le présent cahier)

Cahier n° 2 – Feuilles pour les notes au brouillon

Les candidats ont **cinq (5) heures** pour répondre à l'étude de cas.

Vous devez répondre à l'aide du logiciel fourni. Vous y trouverez une application de traitement de texte et un tableur. Veuillez rédiger le corps de votre réponse à l'aide du traitement de texte et n'utiliser le tableur que pour les calculs à l'appui de votre réponse (**Feuille 1**). Vous devez expliquer clairement vos calculs.

Il ne sera tenu compte que des réponses ou parties de réponse enregistrées par le logiciel fourni.

Des feuilles pour les notes au brouillon sont fournies dans un cahier distinct. Les notes au brouillon et les annotations faites dans les cahiers d'examen ne seront pas évaluées.

Les Manuels de CPA Canada et la *Loi de l'impôt sur le revenu* sont accessibles tout au long de l'examen dans *Folio Views*. *Folio Views* contient les normes en vigueur et les lois fiscales quasi adoptées au 31 décembre 2020.

La formule de calcul de la valeur actualisée des économies d'impôts et d'autres renseignements fiscaux pertinents sont présentés à la fin du présent cahier.

Vous devez rédiger votre réponse en tenant compte du scénario présenté dans l'étude de cas et faire abstraction des incidences possibles de la pandémie de COVID-19.

Les désignations « Comptables professionnels agréés du Canada », « CPA Canada » et « CPA » sont des marques de commerce ou de certification de Comptables professionnels agréés du Canada.

© 2021 Comptables professionnels agréés du Canada. Tous droits réservés.

Examen final commun, septembre 2021

Comptables professionnels agréés du Canada
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2

Étude de cas

Veillez jouer le rôle que vous avez déjà choisi pour répondre à la simulation. Exécutez toutes les tâches qui vous sont demandées dans le cadre de ce rôle. Pour ce faire, vous devez consulter les annexes supplémentaires propres au rôle choisi. N'utilisez que l'information que l'on vous dit de consulter.

L'information qui est commune à tous les rôles est présentée dans la section intitulée « Information commune ». L'information supplémentaire qui est propre à chaque rôle est fournie dans la section « Informations particulières ».

SOMMAIRE

Information commune – à lire quel que soit votre rôle	Page
Contexte	3
Travail à faire – lire seulement les pages relatives au rôle que vous avez déjà choisi	
Travail à faire en Certification	4
Travail à faire en Finance	5
Travail à faire en Gestion de la performance	7
Travail à faire en Fiscalité	8
Information commune – à lire quel que soit votre rôle	
Annexe I – Informations générales	9
Annexe II – Extrait du projet d'états financiers	10
Annexe III – Extrait de la réunion du comité de gestion	14
Annexe IV – Informations sur les franchises	16
Annexe V – Projet de vente de vins biologiques	17
Annexe VI – Plan d'exploitation de 2021 – informations pertinentes	18
Informations particulières – lire seulement les pages relatives au rôle que vous avez déjà choisi	
Annexe VII – Certification – Informations supplémentaires	22
Annexe VII – Finance – Informations supplémentaires	28
Annexe VII – Gestion de la performance – Informations supplémentaires	38
Annexe VII – Fiscalité – Informations supplémentaires	48

CONTEXTE
INFORMATION COMMUNE À TOUS LES RÔLES

Farm Fresh to You inc. (FFTY), une société privée sous contrôle canadien fondée en 2010 par Scott McMaster et Antonia Lee, est une chaîne d'épiceries spécialisées dans les aliments frais provenant d'agriculteurs locaux. Ayant tous deux travaillé dans une chaîne nationale d'épiceries, Scott et Antonia ont constaté que la demande pour ces aliments n'était pas satisfaite et ont ouvert leur première épicerie FFTY en 2010 à Toronto. L'entreprise possède maintenant neuf magasins corporatifs en Ontario. Elle compte également deux magasins franchisés, qui ont ouvert leurs portes en 2020, aussi en Ontario. Les deux franchisés sont d'anciens gérants d'épiceries exploitées par FFTY.

Scott et Antonia détiennent chacun 50 000 des 100 000 actions ordinaires en circulation de FFTY. Scott occupe les fonctions de directeur général, et Antonia de vice-présidente, Finance et immobilier.

Le Conseil d'administration (le Conseil) de FFTY s'est réuni une fois l'an dernier pour approuver les états financiers audités. Le Conseil est formé de trois administrateurs : Scott, Antonia et Michelle Walker, vice-présidente, Activités de franchisage. Le comité de gestion, où siègent les trois administrateurs ainsi que Dennis Mitchell (vice-président, Magasins corporatifs) et Laura Zhang (contrôleure), se réunit régulièrement pour passer en revue les états financiers réels et prévisionnels, et pour prendre les décisions opérationnelles.

FFTY envisage de croître de manière considérable par le franchisage. Michelle a été embauchée en septembre 2020 pour gérer et accroître les activités de franchisage. Elle a une vaste expérience dans le secteur des épiceries franchisées, et elle a suggéré plusieurs changements et a embauché des employés supplémentaires au service de comptabilité.

Nous sommes le 19 février 2021. FFTY applique les NCECF, et ses états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ne sont pas encore finalisés.

Des informations supplémentaires propres à votre rôle sont présentées dans la section portant sur celui-ci.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN CERTIFICATION

Vous, CPA, travaillez comme directeur d'audit chez Crawford et Powell s.r.l. (Crawford), l'auditeur externe de FFTY, et relevez directement de Shelley Winters, l'associée d'audit. Shelley a récemment rencontré Scott et Antonia pour discuter de diverses questions.

Shelley vous demande de traiter les demandes formulées par le comité de gestion de FFTY lors de sa plus récente réunion. Elle a déjà réglé toutes les questions liées à l'indépendance et aux conflits d'intérêts.

De plus, Shelley vous demande de préparer le plan de l'audit de fin d'exercice de 2020 et de préparer des procédures d'audit pour les questions comptables que vous aurez relevées.

Antonia a informé Shelley de problèmes de paie s'étant produits dans un des magasins. Shelley vous demande de passer en revue le récapitulatif des salaires de ce magasin et de recommander des procédures d'audit à mettre en œuvre à l'égard des variations importantes survenues durant l'année et des anomalies que vous relèverez.

Au début de 2020, FFTY a signé avec SMT Enterprises inc. (SMT) un nouveau contrat de location, pour trois magasins. Le contrat exige une vérification indépendante de l'état annuel des ventes brutes, et Antonia a demandé à Crawford de s'en charger. Shelley vous demande d'analyser les divers types de rapports possibles pour cette mission et les procédures qui devront être mises en œuvre compte tenu du rapport que vous recommanderez.

En 2020, FFTY a installé des caisses libre-service dans trois magasins. Comme il s'agit de nouveaux systèmes, Shelley veut que vous examiniez les contrôles internes connexes afin d'en déceler les faiblesses, et que vous recommandiez des améliorations.

FFTY a préparé, à l'intention des franchisés éventuels, un document d'information auquel seront annexés les états financiers audités. FFTY a demandé à Crawford son consentement pour ajouter le rapport d'audit au document d'information. Puisque Crawford sera associé au document d'information, Shelley vous demande de mettre en œuvre les procédures d'audit appropriées à l'égard de celui-ci et de traiter des informations additionnelles qui pourraient être nécessaires à la mise en œuvre de ces procédures.

Outre les annexes communes (I à VI), vous devez vous servir des informations fournies à l'Annexe VII (Certification) dans votre analyse.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN FINANCE

Vous, CPA, travaillez comme analyste financier à la division services-conseils en finance de Crawford et Powell s.r.l. (Crawford) et relevez directement de Hans Meindl, un associé. Hans a récemment rencontré Scott et Antonia pour discuter de diverses questions.

Hans vous demande de traiter les demandes formulées par le comité de gestion de FFTY lors de sa plus récente réunion.

Par ailleurs, l'emprunt à long terme auprès de la Banque MG arrivera à échéance en juin 2022. Afin de lever leur cautionnement personnel, Scott et Antonia prévoient que FFTY remboursera l'emprunt par anticipation et le remplacera par une autre source de financement. FFTY est donc à la recherche d'un financement de 50 millions \$. Des discussions ont été entamées avec la Banque Kings et un investisseur privé. FFTY aimerait avoir une comparaison des deux possibilités de financement, y compris de leur incidence sur les flux de trésorerie annuels, et obtenir une recommandation.

FFTY souhaite mener un projet-pilote dans le cadre duquel elle se servirait de ses propres véhicules et de son personnel pour livrer à domicile des plats fraîchement cuisinés. Laura et Antonia ont préparé des estimations des coûts et des revenus de ce service de livraison. Hans vous demande de préparer une analyse quantitative de ce projet et de recommander si FFTY devrait aller de l'avant ou non.

Antonia désire avoir une estimation du coût moyen pondéré du capital de FFTY. Vous devez supposer que la juste valeur des capitaux propres de FFTY s'établit à 30 millions \$.

FFTY envisage d'acheter du matériel d'un fournisseur américain, qui serait livré en octobre 2021. Hans vous demande d'analyser les trois propositions de couverture du risque associé à l'achat de ce matériel, de déterminer le coût final du matériel selon chaque proposition et de formuler une recommandation quant à la meilleure option.

FFTY a des fonds excédentaires découlant de la vente d'une propriété en 2020. Ces fonds ne seront utilisés que dans 12 à 15 mois pour financer l'expansion prévue. Scott et Antonia ont des opinions différentes sur la manière de placer ces fonds d'ici là. Hans vous demande d'analyser les objectifs de placement de l'entreprise, de passer en revue le placement actuel et de recommander des changements, s'il y a lieu, dans la répartition des placements.

Antonia s'inquiète de la viabilité financière du Franchisé n° 1, car ce dernier a des redevances en souffrance. Antonia vous demande de passer en revue les états financiers de ce franchisé, en supposant qu'il n'y a aucun problème comptable, d'évaluer la santé financière de ce dernier, et de recommander des mesures que FFTY pourrait adopter pour éviter des situations similaires avec des franchisés éventuels.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN FINANCE (suite)

Un directeur d'entrepôt a reçu une proposition de Logistics inc. (Logistics), un fournisseur de services d'entreposage et de distribution. Hans veut connaître l'incidence qu'aurait l'acceptation de cette proposition sur le fonds de roulement et sur les coûts d'entreposage nets, et il vous demande de formuler une recommandation à savoir si FFTY devrait accepter la proposition.

Outre les annexes communes (I à VI), les informations fournies à l'Annexe VII (Finance) sont pertinentes pour votre analyse.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN GESTION DE LA PERFORMANCE

Vous, CPA, travaillez à la division services-conseils en gestion de Crawford et Powell s.r.l. (Crawford) et relevez directement de Larry Osbourne, un associé. Larry a récemment rencontré Antonia et Scott pour discuter de diverses questions.

Larry vous demande de traiter les demandes formulées par le comité de gestion de FFTY lors de sa plus récente réunion.

De plus, Scott et Antonia veulent mieux comprendre la position de FFTY dans son secteur d'activité. Ils vous demandent de réaliser une analyse FFPM et d'expliquer clairement quelques-uns des points les plus pertinents à prendre en considération pour chaque élément de cette analyse.

Antonia estime que les énoncés de vision et de mission actuels de FFTY sont dépassés. Larry vous demande de les passer en revue et de suggérer des changements à y apporter, en tenant compte des activités de franchisage. Il veut également que vous dressiez une liste des valeurs fondamentales, ce que FFTY n'a jamais fait auparavant.

FFTY envisage d'offrir un service de livraison à domicile de plats fraîchement cuisinés qui ciblerait les aînés ou les millénariaux. Larry vous demande de calculer les flux de trésorerie et de réaliser une analyse qualitative du projet, pour chaque segment de marché, et de formuler une recommandation.

Antonia aimerait que vous déterminiez quel type de centre de responsabilité correspond à chacun des quatre services, et que vous expliquiez comment évaluer la performance de ceux-ci. Elle voudrait également que vous donniez votre point de vue sur la manière dont les primes de rendement de Dennis et Michelle sont actuellement déterminées.

Scott a besoin d'aide pour l'évaluation de deux magasins corporatifs dont la performance est insatisfaisante. Larry vous demande de déterminer les causes expliquant le faible bénéfice d'exploitation de chacun et de recommander des moyens d'améliorer leur performance.

Antonia travaille à l'établissement d'un contrat d'approvisionnement à long terme avec la Riverside Dairy Company (Riverside). Larry aimerait obtenir une analyse quantitative et qualitative du contrat proposé.

Dans son emploi précédent, Michelle a instauré avec succès un programme de fidélisation, et elle suggère que FFTY fasse de même. Larry veut que vous réalisiez une analyse quantitative et qualitative du programme proposé pour les magasins corporatifs.

Outre les annexes communes (I à VI), les informations fournies à l'Annexe VII (Gestion de la performance) sont pertinentes pour votre analyse.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN FISCALITÉ

Vous, CPA, travaillez au service de fiscalité de Crawford et Powell s.r.l. (Crawford) et relevez de Thomas, un associé. Thomas a récemment rencontré Antonia et Scott pour discuter de diverses questions.

Thomas vous demande de traiter les demandes formulées par le comité de gestion de FFTY lors de sa plus récente réunion.

De plus, Antonia et Scott aimeraient mieux comprendre les impôts de FFTY et veulent un calcul étayé du revenu imposable et des impôts à payer pour 2020 à partir du résultat net révisé. Thomas vous demande de préparer ces calculs.

Vous n'avez pas à préparer les écritures comptables relatives aux impôts exigibles et aux impôts futurs, mais Thomas veut connaître les soldes de clôture des fractions non amorties du coût en capital afin de pouvoir préparer les écritures plus tard.

Puisque FFTY pourrait verser des dividendes dans l'avenir, Thomas vous demande d'expliquer ce que sont les comptes d'IMRTD et de dividendes en capital, et de calculer les soldes de ces comptes pour FFTY au 1^{er} janvier 2021.

En 2020, FFTY s'est vu imposer des intérêts et des pénalités pour les impôts de 2019, et Antonia veut savoir pourquoi. Récemment, Laura a informé Antonia que l'entreprise n'avait versé que deux acomptes provisionnels en 2020. Thomas vous demande de calculer les acomptes provisionnels que l'entreprise devrait verser pour 2021. Antonia aimerait aussi avoir des conseils pour s'assurer que les paiements d'impôts seront versés à temps dorénavant.

Scott et Ross, le mari d'Antonia, veulent chacun emprunter des fonds à FFTY, et des conditions ont été proposées. Thomas veut que vous commentiez les incidences fiscales de ces prêts.

Des employés proposent que FFTY leur offre certains avantages sociaux. Thomas vous demande de formuler des commentaires sur les incidences fiscales de ces avantages, tant du point de vue des employés que de celui de FFTY.

Antonia vient d'apprendre que la déclaration de TPS/TVH de janvier 2021 n'a pas encore été faite. Thomas vous demande d'estimer le solde de TPS/TVH à payer pour janvier et d'expliquer comment vous l'avez calculé. Enfin, il aimerait que vous lui expliquiez l'incidence sur le plan de la TPS/TVH, pour FFTY, de chacun des avantages sociaux proposés.

Outre les annexes communes (I à VI), les informations fournies à l'Annexe VII (Fiscalité) sont pertinentes pour votre analyse.

ANNEXE I – COMMUNE INFORMATIONS GÉNÉRALES

À l'heure actuelle, FFTY est propriétaire de deux entrepôts ainsi que des bâtiments de deux de ses magasins, et loue les locaux de ses sept autres magasins. Les magasins de FFTY, qui ont une superficie d'environ 28 000 pieds carrés chacun, sont plus petits que ceux de bon nombre de concurrents.

FFTY doit son succès au fait qu'elle a décelé très tôt la tendance émergente de l'alimentation santé et qu'elle a su en tirer parti. FFTY offre aussi à ses clients une expérience unique grâce à son personnel accueillant et bien informé ainsi qu'à ses divers kiosques de dégustation d'aliments. La marque FFTY est réputée dans le sud de l'Ontario, en raison de la propreté irréprochable de ses magasins et de la fraîcheur inégalée de ses produits. Contrairement à certains de ses concurrents, FFTY n'offre pas à ses clients une aire où ils peuvent s'asseoir pour consommer les aliments achetés en magasin.

FFTY privilégie les aliments entiers (c'est-à-dire des aliments non transformés ou raffinés le moins possible). Dans ses magasins, la combinaison de produits est en moyenne la suivante : 75 % d'aliments périssables (fruits et légumes, produits laitiers, viande, etc.), 15 % d'aliments non périssables (conserves, aliments secs, etc.) et 10 % de plats fraîchement cuisinés, chauds et froids.

FFTY se démarque par le fait qu'au moins 60 % de ses produits proviennent de producteurs locaux. Elle achète environ 10 % de ses produits aux États-Unis. Le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain au cours des six derniers mois, et cette tendance devrait se poursuivre.

Environ 30 % des aliments périssables de FFTY sont biologiques. FFTY a récemment signé des contrats d'une ou de plusieurs années avec certains de ses principaux fournisseurs pour s'assurer un approvisionnement fiable en aliments entiers et biologiques. Certains de ces contrats exigent des volumes d'achats minimums.

Les prix de FFTY sont supérieurs de 5 % à ceux des chaînes nationales; ses clients sont prêts à payer plus cher pour obtenir des aliments entiers produits localement. FFTY tente de maintenir les prix de la plupart de ses articles à un niveau stable tout au long de l'année, sauf pour des rabais temporaires offerts habituellement sur des aliments non périssables. Jusqu'à maintenant, l'entreprise ne dispose d'aucun programme de fidélisation de la clientèle et ne vend aucun produit sous la marque FFTY.

ANNEXE II – COMMUNE
EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS

Farm Fresh to You inc.
État des résultats
Exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
	Projet	Audité
Ventes (nettes des retours et rabais sur ventes)	152 916 \$	142 148 \$
Produits tirés des redevances de franchisage	598	0
Total des produits	<u>153 514</u>	<u>142 148</u>
Coût des marchandises vendues	86 860	78 078
Coûts directs des magasins (Note 1)	7 284	6 907
Frais de vente et de marketing	3 240	3 145
Amortissement	6 302	6 890
Salaires et avantages sociaux des employés	21 853	20 789
Frais d'occupation, y compris les loyers	14 170	13 234
Frais généraux et frais d'administration	4 678	4 547
Total des charges d'exploitation	<u>144 387</u>	<u>133 590</u>
Bénéfice d'exploitation	9 127	8 558
Produit de dividendes	85	0
Produit d'intérêts	10	0
Gain sur la vente d'un terrain et d'un bâtiment	4 000	0
Perte sur la vente de véhicules de livraison	(150)	0
Charge d'intérêts – dette à long terme	(3 520)	(3 940)
Charge d'intérêts – ligne de crédit	(42)	(50)
Bénéfice avant impôts	<u>9 510</u>	<u>4 568</u>
Charge d'impôts	<u>(2 265)</u>	<u>(1 142)</u>
Bénéfice net	<u><u>7 245 \$</u></u>	<u><u>3 426 \$</u></u>

ANNEXE II – COMMUNE (suite)
EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS

Farm Fresh to You inc.
Bilan
Aux 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
	Projet	Audité
<u>Actif</u>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 899 \$	678 \$
Comptes clients (Note 2)	1 147	215
Stocks	6 178	5 735
Charges payées d'avance	125	110
Total de l'actif à court terme	11 349	6 738
Immobilisations corporelles (Note 3)	83 323	91 512
Participation dans Leila's Organic Bakery	1 907	0
Total de l'actif	96 579 \$	98 250 \$
<u>Passif</u>		
Passif à court terme		
Ligne de crédit (Note 4)	1 480 \$	642 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	10 586	10 330
Impôts à payer	1 365	375
Tranche à court terme de la dette à long terme (Note 5)	3 000	3 000
Total du passif à court terme	16 431	14 347
Dette à long terme (Note 5)	50 170	61 170
Total du passif	66 601	75 517
<u>Capitaux propres</u>		
Capital-actions	2 500	2 500
Bénéfices non répartis	27 478	20 233
Total des capitaux propres	29 978	22 733
Total du passif et des capitaux propres	96 579 \$	98 250 \$

ANNEXE II – COMMUNE (suite)
EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS

Notes (en milliers de dollars canadiens)

1. Les coûts directs des magasins incluent la distribution, le transport, la disposition des articles sur les étagères, la formation et les activités de promotion. Ces dernières englobent les circulaires hebdomadaires, les courriels aux clients et les soldes hebdomadaires en magasin.

2. Comptes clients

	2020	2019
Franchisés – redevances mensuelles	150 \$	0 \$
Franchisés – ventes de stocks	656	0
Remises des fournisseurs	341	215
	1 147 \$	215 \$

3. Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Mobilier et agencements	Véhicules de livraison	Améliorations locatives	Total
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2020	5 170 \$	39 390 \$	26 012 \$	250 \$	20 690 \$	91 512 \$
Acquisitions			4 063		5 300	9 363
Amortissement		(2 980)	(1 542)		(1 780)	(6 302)
Cessions (Note a)	(1 400)	(9 600)		(250)		(11 250)
Valeur comptable au 31 décembre 2020	3 770 \$	26 810 \$	28 533 \$	0 \$	24 210 \$	83 323 \$

Note a : FFTY a vendu un terrain et un bâtiment à Retail Properties REIT (REIT), pour un produit total de 15 000 \$. Les coûts d'origine du terrain et du bâtiment étaient respectivement de 1 400 \$ et de 12 560 \$. Le gain sur cette vente a été de 4 000 \$.

FFTY a aussi vendu tous ses véhicules de livraison pour 100 \$; la perte nette est de 150 \$.

FFTY amortit ses immobilisations sur leur durée de vie utile selon la méthode linéaire, l'amortissement mensuel commençant à partir du mois de l'acquisition.

ANNEXE II – COMMUNE (suite)
EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS

Notes (en milliers de dollars canadiens) (suite)

4. La ligne de crédit consentie par la Banque MG est garantie par les stocks. Le taux d'intérêt correspond au taux préférentiel (actuellement de 3 %), majoré de 1 %. La banque a accepté de porter la limite de 1 500 \$ à 3 000 \$, à compter du 1^{er} janvier 2021.
5. L'emprunt à long terme auprès de la Banque MG est garanti par les terrains, les bâtiments, le matériel, et les cautionnements personnels des actionnaires. Le remboursement de capital annuel est de 3 000 \$; l'intérêt est de 6 %. Les remboursements additionnels sont permis, sans pénalité. Durant l'exercice, FFTY a fait un remboursement ponctuel de 8 000 \$ grâce au produit de la vente à REIT.

ANNEXE III – COMMUNE
EXTRAIT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION
LE 17 FÉVRIER 2021

Sont présents : Scott McMaster, Antonia Lee, Michelle Walker, Laura Zhang et Dennis Mitchell

Scott : Avant de finaliser le projet d'états financiers de 2020, nous devons faire revoir le traitement comptable de certaines transactions par Crawford. Nous souhaitons maximiser notre bénéfice net là où c'est possible. Discutons d'abord de la participation dans Leila's Organic Bakery (LOB).

Antonia : Leila Qureshi, l'unique actionnaire, nous a demandé d'investir dans LOB, l'un de nos fournisseurs de pains biologiques, frais et congelés. Le 1^{er} septembre 2020, FFTY a investi 1 907 000 \$ en contrepartie de 18 % des actions ordinaires en circulation. Le contrat prévoit que LOB versera à FFTY des dividendes annuels d'au moins 5 % et me confère un siège au Conseil.

Scott : Si je me souviens bien, il n'y a que Leila, une autre personne et toi qui siégez au Conseil. Comment avons-nous comptabilisé notre participation dans LOB et quelle est la performance de LOB?

Laura : Le montant de 1 907 000 \$ a été comptabilisé au bilan à titre de participation dans une entreprise. Les dividendes de 85 000 \$ que nous avons reçus en 2020 ont été constatés à titre de produits.

Le bénéfice net de LOB pour la période allant du 1^{er} septembre au 31 décembre 2020 est de 1,25 million \$. FFTY représente environ 30 % des ventes annuelles de LOB. Fin décembre, FFTY ne détenait aucun stock provenant de LOB.

Michelle : Nous avons signé deux contrats de franchisage en 2020 (Annexe IV). Laura, comment les produits tirés de ces franchisés ont-ils été comptabilisés?

Laura : Les redevances initiales, les redevances optionnelles et les redevances mensuelles sont comptabilisées dans les produits tirés des redevances de franchisage à mesure qu'elles sont reçues.

Scott : Le 1^{er} septembre 2020, FFTY a vendu le terrain et le bâtiment de son siège social à REIT, à leur juste valeur, soit 1,5 million \$ et 13,5 millions \$, respectivement. La durée de vie économique résiduelle estimative du bâtiment était de 25 ans. À la même date, FFTY a conclu un contrat de location de 20 ans avec REIT. Nous avons fait une bonne affaire : la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail est de 13 958 077 \$, compte tenu de notre taux d'emprunt marginal. Laura, comment as-tu comptabilisé cette vente et le total des paiements de location de 400 000 \$ qui ont été faits jusqu'à la fin de l'exercice?

ANNEXE III – COMMUNE (suite)
EXTRAIT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION
LE 17 FÉVRIER 2021

Laura : Les paiements versés à REIT en vertu du bail ont été inclus dans les charges de loyer. Le gain a été comptabilisé dans les produits.

Scott : Comment as-tu comptabilisé l'échange conclu avec Design Webmasters inc. (DWI)?

Laura : Nous avons fourni à DWI des plats fraîchement cuisinés que nous aurions normalement vendus à nos clients à un prix de 290 000 \$. Ça a été une bonne affaire, car DWI nous a en échange fourni des services de conception de site Web d'une valeur estimative de 310 000 \$. J'ai donc apporté un ajustement de manière à augmenter les ventes et les frais de vente et de marketing de 310 000 \$.

Scott : Examinons maintenant le projet de vente de vins biologiques.

Laura : J'ai recueilli des informations sur les prix de vente et les coûts (Annexe V). Crawford va nous aider à déterminer le seuil de rentabilité en nombre de bouteilles vendues.

Michelle : Où en sommes-nous avec le plan d'exploitation de 2021?

Antonia : Jim, un employé, a préparé des graphiques pour nous aider à mieux voir les éléments utiles pour le plan d'exploitation de l'exercice en cours (Annexe VI).

Michelle : Ça me semble être un bon début. Demandons à Crawford d'examiner le sommaire de Jim, d'analyser les données et de nous présenter des recommandations pour améliorer notre bénéfice d'exploitation.

ANNEXE IV – COMMUNE INFORMATIONS SUR LES FRANCHISES

Le contrat de franchisage standard, qui ne devrait pas changer dans les prochaines années, a une durée de 10 ans, et il peut être renouvelé pour une autre période de 10 ans. Le franchisé est une entreprise distincte (dans laquelle FFTY ne détient aucune participation) qui mène ses activités de manière indépendante de FFTY.

Redevances

Chaque franchisé paie une redevance initiale non remboursable de 140 000 \$, payable à la signature du contrat. Cette redevance donne droit à de l'aide pour le démarrage du magasin, à une formation initiale et à un manuel d'exploitation; tous ces services sont fournis dans la période de deux semaines précédant la date d'ouverture du magasin.

Le franchisé peut également obtenir des services optionnels, notamment pour la tenue de registres, l'administration et le soutien informatique, durant les six premiers mois qui suivent l'ouverture du magasin, en contrepartie d'un paiement de 60 000 \$.

Le franchisé paie également à FFTY des redevances mensuelles de 5 % de ses ventes brutes en contrepartie du droit d'utilisation de la marque FFTY. Ces redevances courent à compter de la date où les ventes sont comptabilisées par le franchisé et sont payables à FFTY dans les sept jours suivant la fin du mois auquel elles se rapportent.

Franchises ouvertes à ce jour

	Franchise n° 1	Franchise n° 2	Total
Date de signature du contrat	1 ^{er} juillet 2020	1 ^{er} août 2020	
Date d'ouverture du magasin	1 ^{er} novembre 2020	1 ^{er} décembre 2020	
Redevances initiales perçues	140 000 \$	140 000 \$	280 000 \$
Redevances optionnelles perçues	60 000 \$	60 000 \$	120 000 \$
Ventes réalisées par le magasin, de l'ouverture jusqu'au 31 décembre 2020	2 256 000 \$	1 700 000 \$	3 956 000 \$
Redevances mensuelles (5 %)	112 800 \$	85 000 \$	197 800 \$
Redevances mensuelles à recevoir au 31 décembre 2020	65 300 \$	85 000 \$	150 300 \$

ANNEXE V – COMMUNE
PROJET DE VENTE DE VINS BIOLOGIQUES

FFTY a réalisé un sondage, au coût de 23 000 \$, sur la vente éventuelle de vins biologiques dans ses magasins. Les résultats de ce sondage indiquent qu'un client qui achète une bouteille de vin biologique achèterait aussi du fromage biologique, pour une marge sur coûts variables additionnelle moyenne de 0,75 \$.

FFTY exploiterait, dans chacun de ses magasins, une boutique de vins biologiques où elle vendrait les produits des viticulteurs, à deux niveaux de prix.

Voici des informations sur la composition des ventes prévue :

Prix par bouteille	Pourcentage des ventes	Coût direct du vin
15,00 \$	40 %	65 %
25,00 \$	60 %	60 %

Les frais de transport et de distribution sont de 19,80 \$ pour une caisse de 12 bouteilles. FFTY achètera, au coût de 3 millions \$, des étagères qui devraient durer 10 ans.

Voici les autres coûts annuels :

Main-d'œuvre pour exploiter et gérer la boutique, y compris 40 000 \$ attribuables aux salaires du personnel administratif actuel	450 000 \$
Publicités dans les médias papier et électroniques	280 000 \$
Fournitures	180 000 \$
Coûts d'entreposage, pour un volume inférieur à 200 000 bouteilles (Note 1)	300 000 \$
Frais d'occupation (partie liée à l'espace occupé par la boutique)	25 000 \$

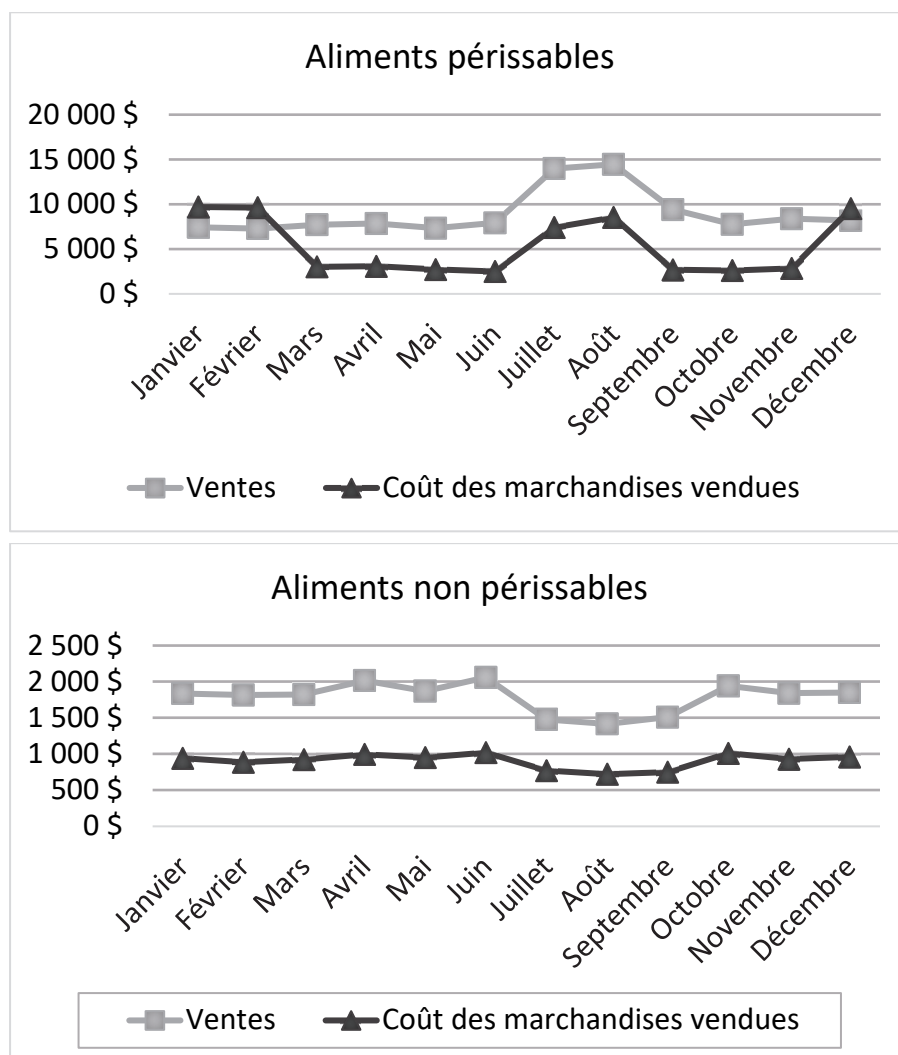
Note 1 – Si le volume est supérieur à 200 000 bouteilles, les coûts sont de 400 000 \$.

ANNEXE VI – COMMUNE

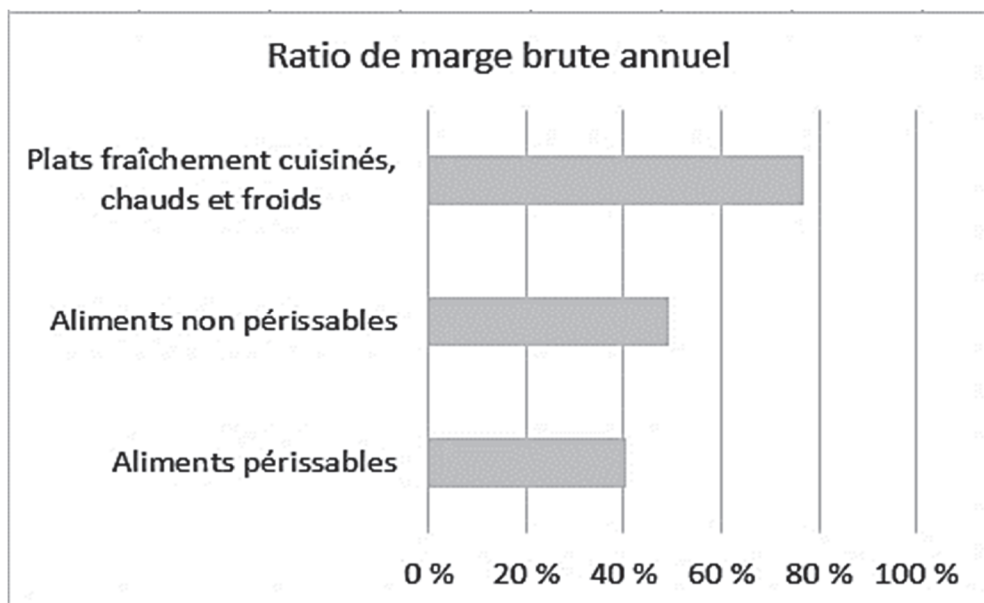
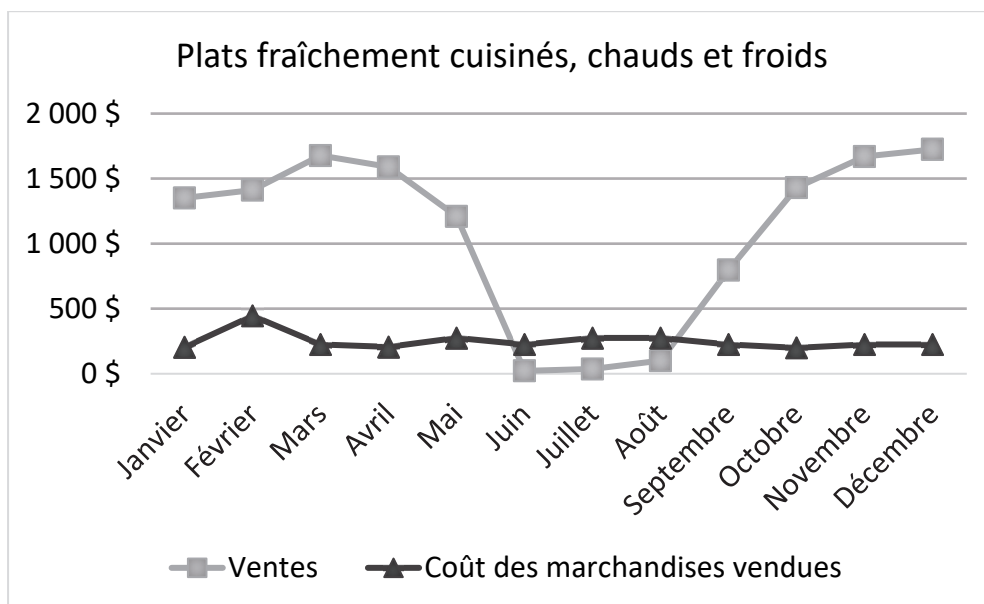
PLAN D'EXPLOITATION DE 2021 – INFORMATIONS PERTINENTES

Compte tenu du caractère unique de FFTY, il est impossible de la comparer à ses concurrents. Par conséquent, Jim n'a eu recours qu'à des données internes. Puisque l'audit de 2020 n'est pas encore achevé, Jim a utilisé les chiffres de 2019 tirés du système comptable comme principale source de données. Pour limiter le nombre de sources de données, les seules autres informations qu'il a recueillies proviennent d'une feuille de calcul dans laquelle sont répertoriés les rejets. Lorsque les employés jettent des produits périmés ou impropres à la consommation, ils les inscrivent dans la feuille de calcul, à laquelle tous les magasins ont accès, avec la date, le nom de l'article, son numéro de produit et la quantité jetée. Jim s'est montré surpris de l'existence de ces informations. En effet, lorsqu'il a visité un magasin le mois dernier, il a vu plusieurs employés jeter des articles et poursuivre leur travail. Il ne les a pas vus inscrire ces rejets, et il n'y avait aucun ordinateur dans lequel ils auraient pu les consigner.

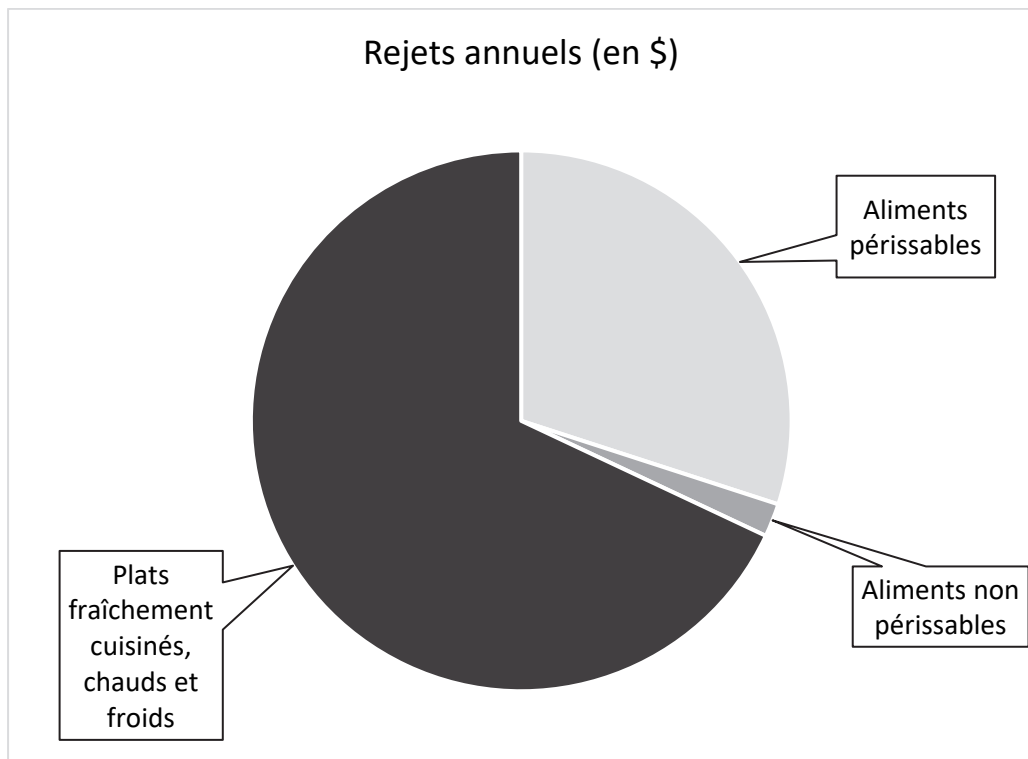
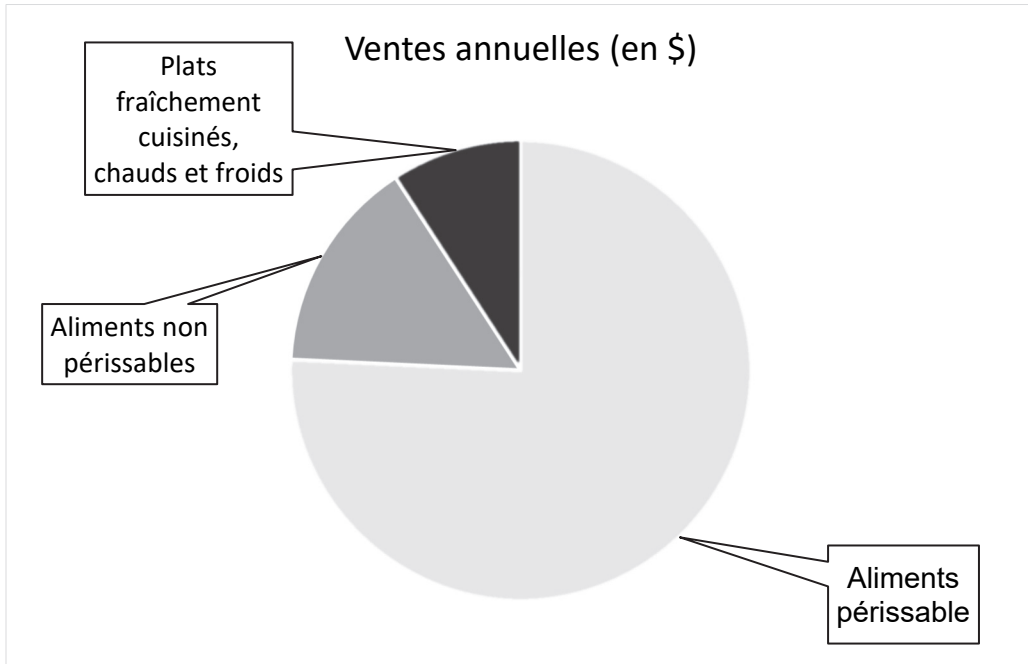
Jim a préparé le sommaire suivant portant sur les ventes, la marge brute et les rejets (*données en milliers de dollars*) :



**ANNEXE VI – COMMUNE (suite)
PLAN D'EXPLOITATION DE 2021 – INFORMATIONS PERTINENTES**



ANNEXE VI – COMMUNE (suite)
PLAN D'EXPLOITATION DE 2021 – INFORMATIONS PERTINENTES



(PAGE VIERGE)

***RÔLE EN CERTIFICATION
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES***

ANNEXE VII – CERTIFICATION INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Récapitulatif des salaires du magasin n° 3004

Les employés remplissent chaque jour leur feuille de présence, qui est ensuite approuvée par le gérant du magasin. Les informations sont saisies au magasin, puis transférées au siège social par voie électronique, où le rapport de paie hebdomadaire des salariés horaires est préparé. Ce rapport est lui aussi approuvé par le gérant du magasin.

Le salaire horaire des employés va de 15 \$ à 20 \$, et le nombre d'heures de travail par employé est de 20 à 25 heures par semaine, le maximum selon la politique de FFTY étant de 40 heures.

Le récapitulatif des salaires du magasin n° 3004, qui exclut les salaires de la direction, est présenté ci-dessous :

2020	Nombre de salariés horaires rémunérés durant le mois	Nombre moyen d'heures de travail par employé par semaine	Salaire horaire moyen par employé	Paie brute totale	Paie nette totale	Ratio paie nette/brute
Janv.	60	20	17,00 \$	20 400 \$	17 340 \$	85 %
Févr.	60	22	17,10 \$	22 572 \$	19 186 \$	85 %
Mars	60	25	17,30 \$	25 950 \$	22 058 \$	85 %
Avr.	60	45	16,90 \$	45 630 \$	36 504 \$	80 %
Mai	63	20	16,40 \$	20 664 \$	16 738 \$	81 %
Juin	63	22	16,50 \$	22 869 \$	13 950 \$	61 %
Juill.	63	11	16,70 \$	11 573 \$	10 416 \$	90 %
Août	65	20	14,65 \$	19 045 \$	15 998 \$	84 %
Sept.	65	22	16,80 \$	24 024 \$	19 940 \$	83 %
Oct.	65	20	16,90 \$	21 970 \$	18 675 \$	85 %
Nov.	63	21	17,10 \$	22 623 \$	19 004 \$	84 %
Déc.	63	46	17,00 \$	49 266 \$	40 891 \$	83 %

Contrat de location

Le 1^{er} mars 2020, FFTY a conclu un nouveau contrat de location avec SMT. Le contrat prévoit un loyer fixe, auquel s'ajoutent des paiements variables équivalant à 10 % des ventes brutes mensuelles de FFTY dépassant un seuil minimal. FFTY doit fournir à SMT un état mensuel non audité des ventes mensuelles brutes de chacun des trois magasins dont les locaux sont loués. FFTY doit également présenter un état annuel des ventes mensuelles brutes, par magasin, établi selon les NCECF et vérifié par un CPA indépendant. Les retours et rabais sur ventes (définis dans le contrat) doivent être présentés séparément.

ANNEXE VII – CERTIFICATION (suite) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Fonctionnement des caisses en libre-service

En septembre 2020, FFTY a commencé à utiliser quatre caisses en libre-service dans trois de ses magasins corporatifs. Un préposé est affecté aux quatre caisses pour régler les problèmes que rencontrent les clients et s'assurer que ces derniers les utilisent correctement. Le préposé a une carte personnalisée lui permettant d'accéder au système.

À la caisse

- Le client scanne un article, puis le met dans un sac qui est posé sur une balance. Le système lit le code-barres, puis accède au prix et au poids par unité de l'article dans une base de données. Si l'article n'a pas de code-barres, le client entre dans le système le numéro inscrit sur l'autocollant apposé sur l'article (habituellement un produit vendu au poids), puis pose l'article sur le scanneur, qui est muni d'une balance; le système calcule alors le prix total en fonction du poids et du prix de l'article répertorié dans la base de données. Si l'article n'a ni code-barres ni autocollant, le client demande de l'aide au préposé, qui entre le code de l'article.
- Pour les articles à code-barres, le système compare le poids donné par la balance sur laquelle le sac est posé et le poids répertorié dans la base de données, et la description et le prix de l'article s'affichent à l'écran. Le système émet un signal sonore lorsque les poids ne concordent pas, et le préposé vérifie alors l'article et son poids. Souvent, parce qu'il est trop occupé, le préposé contourne l'erreur dans le système sans faire de vérification.
- Quand le client scanne un article sans le mettre dans le sac, le système lui demande de le déposer dans le sac.
- Le système demande ensuite au client s'il veut scanner un autre article ou payer. Si le client veut payer, le système lui demande s'il a des coupons-rabais, auquel cas le client les insère dans la caisse. Le coupon porte un code-barres qui indique l'article en rabais, le montant de la réduction et la date d'expiration. Si le coupon est valide et correspond à un article scanné, sa valeur est déduite du montant à payer.
- Le client doit ensuite choisir le mode de paiement (comptant, carte de débit ou carte de crédit). Si le client retire ses sacs avant de payer, le système émet un signal sonore pour alerter le préposé, ce qui oblige le client à payer.
- Une fois le paiement effectué, le système imprime un reçu numéroté qui indique la quantité et le prix de chaque article acheté, les coupons-rabais utilisés s'il y a lieu, et le montant total du paiement. Le système met automatiquement à jour l'inventaire permanent. À la sortie du magasin, le préposé vérifie rapidement les reçus pour s'assurer que la liste des articles achetés est raisonnable par rapport au volume d'articles dans le panier. Toutefois, puisque la direction a demandé aux préposés de ne pas faire attendre les clients pour cette vérification, elle n'est effectuée que lorsqu'un préposé est immédiatement disponible.

ANNEXE VII – CERTIFICATION (suite) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Fonctionnement des caisses en libre-service (suite)

Fin du quart de travail

- Le préposé recueille l'argent comptant et les coupons des quatre caisses en libre-service et les apporte dans l'arrière-magasin.
- Dans l'arrière-magasin, le préposé compte l'argent comptant et imprime le rapport de ventes par caisse, qui répertorie, pour chaque vente, le montant, le moyen de paiement et la valeur des coupons-rabais utilisés, ainsi que le total des ventes du quart de travail. La somme totale d'argent comptant recueillie est rapprochée du montant figurant dans le rapport. Aucune autre vérification n'est effectuée.
- Le système génère également une liste des anomalies, sur laquelle sont répertoriées les interventions du préposé et la nature de ces interventions (correction, contournement, etc.), mais cette liste n'est pas passée en revue.

Rapports

- Chaque semaine, on effectue une vérification ponctuelle pour comparer le solde des stocks selon le rapport du système d'inventaire permanent avec le solde des stocks en magasin, et les écarts font l'objet d'une investigation. Un gérant de magasin a fait remarquer que les écarts semblent toucher certains articles plus que d'autres, mais il ne se souvient plus desquels puisqu'ils ne sont pas consignés.
- Le prix des articles est modifié au besoin, et le commis aux prix entre les changements dans le système. On imprime chaque semaine un rapport faisant état des changements de prix. Le commis aux prix passe ce rapport en revue et y appose ses initiales pour attester que les changements ont bien été apportés.

ANNEXE VII – CERTIFICATION (suite) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Extrait du document d'information de FFTY destiné aux franchisés éventuels

Avertissement

Ce document est destiné aux franchisés éventuels seulement. Les informations contenues dans ce rapport ont été auditées par Crawford et Powell s.r.l.

Informations sur l'entreprise

Farm Fresh to You inc. (FFTY) est une chaîne d'épicerie spécialisées dans les aliments frais provenant d'agriculteurs locaux et les plats fraîchement cuisinés, chauds et froids. À l'heure actuelle, FFTY compte deux magasins franchisés dans le sud de l'Ontario, qui ont ouvert leurs portes en janvier 2020. L'entreprise entend connaître une croissance importante dans les prochaines années grâce au franchisage.

FFTY privilégie les aliments frais et entiers. L'entreprise se distingue de ses concurrents du fait qu'au moins 60 % de ses produits proviennent de producteurs locaux et qu'environ 50 % de ses aliments périssables sont biologiques.

Les résultats financiers audités de FFTY pour 2020 (ci-joints) montrent des ventes totales de 153 millions \$, soit une hausse de 10 % par rapport à 2019 et de 15 % par rapport à 2018. Le bénéfice net de FFTY a également bondi de 111 % en 2020, surtout en raison de l'amélioration des marges brutes. À 52 %, le ratio dette à long terme/actif de FFTY est semblable à celui de ses concurrents.

Informations sur les franchises

Le contrat de franchisage a une durée initiale de 20 ans. Le franchisé verse une redevance initiale non remboursable de 140 000 \$, payable à la signature du contrat. Par la suite, le franchisé verse à FFTY des redevances mensuelles de 3 % de ses ventes brutes. Ces redevances lui donnent le droit d'utiliser la marque FFTY.

Dans leurs 12 premiers mois d'activité, les franchisés ont chacun enregistré des bénéfices nets de 40 000 \$ en moyenne, après déduction du salaire des propriétaires.

(PAGE VIERGE)

***RÔLE EN FINANCE
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES***

ANNEXE VII – FINANCE INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Possibilités de financement

1. La Banque Kings accordera un prêt de 50 millions \$ remboursable en versements de 330 000 \$ (capital et intérêts combinés) par mois pendant 20 ans. Le taux d'intérêt annuel est de 5 %. Le prêt est garanti par les terrains, les bâtiments et le matériel. D'importantes pénalités sont prévues en cas de remboursement anticipé. FFTY doit maintenir un ratio dette à long terme/actif de 0,60 ou moins. Les versements de dividendes, les ventes d'actifs et les nouveaux emprunts doivent être approuvés par la Banque Kings. En cas de non-respect d'une clause restrictive, le solde du prêt devient immédiatement remboursable.

2. Jason Puneet est un investisseur privé qui a récemment vendu sa chaîne canadienne de cafés franchisés à une grande société ouverte. Il a récemment rencontré Scott par l'intermédiaire d'un ami commun et a manifesté un grand intérêt pour FFTY. Jason croit que FFTY a un grand potentiel de succès et il aimerait participer à ce succès. Il est disposé à prêter 50 millions \$ à FFTY aux conditions suivantes :
 - Les intérêts de 3 % sont payables annuellement, à la date anniversaire du prêt.
 - Le capital doit être remboursé intégralement dans 10 ans, à l'échéance du prêt.
 - Le prêt est assorti de 40 000 bons de souscription détachables. Chaque bon donne le droit au porteur d'acheter une action de FFTY à un prix d'exercice à négocier. Les bons peuvent être exercés, au gré du porteur, en tout temps après deux ans et expirent à l'échéance du prêt.
 - Jason Puneet siègera au Conseil d'administration de FFTY pendant toute la durée du prêt. Si Jason exerce ses bons de souscription et devient actionnaire, lui seul peut mettre fin à son mandat d'administrateur.

Le rendement d'un titre d'emprunt non garanti, au profil de risque similaire et non assorti de bons de souscription, s'établit à 6 %.

ANNEXE VII – FINANCE (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Nouveau service de livraison

Le 1^{er} janvier 2022, un projet-pilote de service de livraison sera lancé dans certains magasins corporatifs de FFTY. Le projet a une durée de cinq ans, et le taux de rendement exigé s'établit à 8 %. FFTY est assujettie à un taux d'imposition de 26,5 %.

Coûts initiaux

- Véhicules de livraison équipés d'un espace de chargement chauffé : 800 000 \$
- Coûts initiaux additionnels : 400 000 \$
- Investissement dans le fonds de roulement (aliments additionnels) : 100 000 \$

À la fin du projet, les véhicules pourront être vendus 50 000 \$.

Autres informations

- Prix de vente moyen des aliments par livraison : 35 \$
- Frais de livraison additionnels facturés au client : 20 % du prix de vente des aliments
- Nombre moyen de livraisons par semaine : 1 000 la première année, puis 100 de plus par année par la suite
- Coût des aliments : 50 % du prix de vente des aliments
- Coûts annuels de main-d'œuvre : 450 000 \$
- Coûts annuels de maintenance du site Web : 80 000 \$
- Coûts annuels de fonctionnement et d'entretien des véhicules : 100 000 \$
- Frais de marketing : 150 000 \$ la première année, puis 70 000 \$ par année par la suite

**ANNEXE VII – FINANCE (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Informations sur des sociétés ouvertes

Société	Description	Nombre de magasins	Taille moyenne des magasins (pi²)	Bêta
Brone's inc.	Détaillant en alimentation et stations-service	1 500	45 000	0,5
Best Foods Emporium	Détaillant d'aliments biologiques et entiers	150	25 000	1,6
Himyl's Fresh Foods inc.	Détaillant d'aliments frais et de plats fraîchement cuisinés	195	28 000	1,3
My Favorite Food inc.	Détaillant en alimentation et restaurants	450	35 000	0,9
Rosey's Sisters Food inc.	Détaillant en alimentation et en plats fraîchement cuisinés	395	30 000	1,4
Worthy's Grocery inc.	Détaillant en alimentation et chaîne de cafés	1 020	50 000	0,6

Autres informations

- Taux sans risque : 2,5 %
- Prime de risque du marché : 6 %

ANNEXE VII – FINANCE (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Achat de matériel aux États-Unis

FFTY envisage d'acheter pour 5 millions \$ US de matériel, qui lui sera livré le 1^{er} octobre 2021, date où le montant total doit être payé. Il est à noter que 10 % des achats d'aliments de FFTY sont en dollars américains, mais que l'entreprise n'a aucune entrée de trésorerie dans cette devise.

FFTY dispose des possibilités suivantes en ce qui concerne l'achat de matériel :

1. Le fournisseur offre un escompte de 2 % si le montant intégral est payé au moment où la commande sera passée, soit le 1^{er} avril 2021. On prévoit qu'à cette date, le taux de change sera de 1 USD = 1,22 CAD. FFTY envisage d'emprunter la totalité du prix d'achat en dollars canadiens.
2. La banque a offert de vendre un contrat à terme de gré à gré de 5 millions \$ US arrivant à échéance le 1^{er} octobre 2021, à un cours de change à terme de 1 USD = 1,28 CAD. FFTY conclurait le contrat le 1^{er} avril 2021.
3. Le 1^{er} octobre 2021, FFTY pourra contracter un emprunt de 5 millions \$ US sur cinq ans auprès d'une banque américaine pour acheter le matériel. La banque a fait valoir que l'emprunt pourrait être remboursé au moyen des transactions courantes de FFTY en dollars américains, ce qui réduirait l'exposition de l'entreprise aux variations du taux de change sur la durée de l'emprunt. Antonia ne comprend pas trop comment cela fonctionnerait.

ANNEXE VII – FINANCE (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Possibilités de placement

À la suite de la vente d'immobilisations en 2020, FFTY a des fonds disponibles à placer pour les 12 à 15 prochains mois.

Scott préférerait laisser tous les fonds dans le compte d'épargne, afin d'y avoir facilement accès pour l'expansion. Antonia, quant à elle, souhaite faire des placements qui génèrent des rendements élevés.

À l'heure actuelle, les 3 millions \$ sont placés dans un compte d'épargne. FFTY dispose des possibilités de placement suivantes :

Placement	Rendement annuel
Compte d'épargne	0,5 % (solde minimal de 100 000 \$)
Certificat de placement garanti à trois ans non remboursable avant échéance	2,0 %
Fonds négociés en bourse Indice S&P	2020 : 29 %
Prêt privé échéant dans cinq ans (Note 1)	10 %
Fonds du marché monétaire	Rendement en 2020 : 1,4 % Le rendement annuel n'a descendu qu'une seule fois en deçà de 0,75 % au cours des dix dernières années.
Actions privilégiées de sociétés cotées	5,5 %

Note 1 – Le prêt serait consenti à une entreprise locale établie, qui est en activité depuis 20 ans; les prévisions financières font état d'une bonne couverture de la dette.

ANNEXE VII – FINANCE (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

États financiers du Franchisé n° 1
État des résultats – préparé en interne
Période du 1^{er} novembre 2020 au 31 janvier 2021

	<u>3 mois</u>
Ventes	<u>3 384 000 \$</u>
Coût des marchandises vendues	2 064 200
Redevances mensuelles	169 200
Amortissement – mobilier et agencements	84 000
Amortissement – actifs incorporels	10 000
Coûts de démarrage	140 000
Frais d'exploitation du magasin	605 800
Frais généraux et administratifs	285 300
	<u>3 358 500</u>
Bénéfice d'exploitation	25 500
Charge d'intérêts	(32 600)
Bénéfice (perte) avant impôts	<u>(7 100)</u>
Charge d'impôts	0
	<u>0</u>
Bénéfice net (perte nette) pour la période	<u><u>(7 100) \$</u></u>

ANNEXE VII – FINANCE (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

États financiers du Franchisé n° 1 (suite)
Bilan – préparé en interne
Au 31 janvier 2021

<u>Actif</u>	
Trésorerie	500 \$
Stocks	376 800
Charges payées d'avance	600
Mobilier et agencements	2 281 000
Actifs incorporels	295 000
	<hr/>
Total de l'actif	2 953 900 \$
	<hr/>
<u>Passif</u>	
Dette bancaire	99 600 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	611 400
Tranche à court terme de la dette à long terme	150 000
Dette à long terme	1 700 000
	<hr/>
Total du passif	2 561 000
	<hr/>
<u>Capitaux propres</u>	
Actions ordinaires	400 000
Bénéfices non répartis (déficit)	(7 100)
	<hr/>
Total des capitaux propres	392 900
	<hr/>
Total du passif et des capitaux propres	2 953 900 \$
	<hr/>

ANNEXE VII – FINANCE (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Ratios de référence pour les franchisés

Ratios	Niveau de référence
Coût des marchandises vendues, en pourcentage des ventes	60 %
Ratio de marge d'exploitation	5 %
Ratio de couverture des intérêts (BAII/intérêts)	4,0
Délai moyen de rotation des stocks	22
Ratio du fonds de roulement	0,70
Ratio d'endettement (total du passif / total de l'actif)	0,60
Ventes mensuelles moyennes minimales durant la première année d'activité pour que la franchise soit viable	1 500 000 \$

ANNEXE VII – FINANCE (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Proposition de Logistics

À l'heure actuelle, FFTY possède deux entrepôts. Les coûts mensuels totaux pour les deux entrepôts sont les suivants :

Salaires et avantages sociaux – payés le 30 ^e jour du mois	84 350 \$
Paiements exigibles en vertu de la location des véhicules – versés le 30 ^e jour du mois	16 700 \$
Frais d'exploitation – payés le 30 ^e jour du mois	38 000 \$

Le contrat proposé par Logistics exige des paiements mensuels de 135 000 \$, exigibles le premier jour du mois.

Logistics a promis de raccourcir les délais de livraison, de réduire le gaspillage et de diminuer les ruptures de stock grâce à une meilleure gestion des stocks. Logistics estime que FFTY pourrait réduire ses stocks de 25 %.

***RÔLE EN GESTION DE LA PERFORMANCE
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES***

ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Vision et mission

Vision : Être le plus grand détaillant canadien d'aliments entiers frais.

Mission : Appuyer nos partenaires producteurs locaux, et être le détaillant d'aliments entiers ayant la croissance la plus forte, grâce à l'expérience unique offerte aux clients.

Informations sectorielles

Le secteur canadien de l'alimentation au détail compte trois segments : épiceries, magasins d'aliments de spécialité et entrepôts. Les magasins d'aliments de spécialité, segment dont FFTY fait partie, vendent des aliments entiers et biologiques.

L'ensemble du secteur a connu une croissance de moins de 1 % en 2020, et ce taux devrait se maintenir. Néanmoins, la croissance du segment des magasins d'aliments de spécialité a été de 5 % en 2020 et devrait être de 7 % en 2021 et 2022.

Les quatre plus grands joueurs du segment des épiceries représentent 70 % du marché pour l'ensemble du secteur, même si la part du segment des entrepôts est en hausse constante. Beaucoup de grandes chaînes d'épiceries ont aussi pénétré le segment des entrepôts et ont ainsi accru leur part du marché. En raison des faibles marges, des fusions ont eu lieu dans le secteur, à des fins d'économies d'échelle.

Même si certains clients sont prêts à payer plus cher pour des aliments de spécialité, il y a de la concurrence par les prix dans le secteur. La plupart des clients font le tour des magasins pour trouver les meilleurs prix. Grâce à leurs volumes élevés, les grandes chaînes d'épiceries sont en mesure de négocier des prix plus bas et d'en faire profiter leurs clients. Bon nombre de détaillants ont des programmes de fidélisation qui leur permettent de recueillir des données sur les clients, de faire du marketing ciblé pour certains produits spécifiques et d'accroître l'achalandage.

Vu les faibles marges, les coûts des produits et de la main-d'œuvre font l'objet d'un suivi constant. Le secteur exige beaucoup de main-d'œuvre peu qualifiée. Toutefois, des salaires trop bas peuvent nuire au service et accroître le roulement du personnel.

La gestion des stocks est essentielle pour contrôler les coûts, et toute perturbation de la distribution se répercute sur les bénéficiaires. Les données des systèmes points de vente aident les entreprises à déterminer quels produits se vendent le mieux et quand il faut procéder au restockage pour en assurer la disponibilité.

Les magasins d'aliments de spécialité plaisent aux consommateurs qui font des choix d'alimentation particuliers. Les clients ont tendance à visiter ce type de magasins moins souvent. Pour stabiliser les coûts et s'assurer que des produits de haute qualité sont toujours disponibles, ces détaillants concluent des contrats d'approvisionnement à long terme.

ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE (suite) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour avoir du succès, un franchiseur doit réussir à attirer des franchisés qui partagent les mêmes objectifs, croyances et valeurs, tout en permettant aux franchisés d'exprimer leur esprit entrepreneurial. Les franchisés cherchent des entreprises qui font preuve de leadership et d'intégrité, et qui ont une vision et une mission bien définies, de même qu'un bon service d'assistance. La marque doit être reconnue et respectée, et le modèle d'affaires doit pouvoir être facilement reproduit, pour que tous les magasins soient semblables. Les franchisés aiment être consultés au sujet des décisions d'affaires importantes.

Voici un aperçu des tendances du secteur :

- La mise en place de programmes de fidélisation qui accroissent les ventes et la fidélité de la clientèle.
- Les entreprises analysent les données recueillies par leur système points de vente. Il leur est aussi possible d'utiliser les données pour personnaliser l'expérience des clients et leur offrir des rabais sur leurs articles préférés. Certains clients s'inquiètent de la confidentialité de leurs renseignements personnels et ne veulent pas que les entreprises fassent le suivi de leurs achats et leur envoient de la publicité ciblée.
- Les épicerie introduisent de nouveaux produits, dont du vin, de la bière et des spiritueux, ainsi que des plats fraîchement cuisinés et des produits de santé et de bien-être.
- Des services de livraison de produits d'épicerie à la maison et à d'autres points de chute pratiques sont offerts.
- Les épicerie offrent un pourcentage croissant de produits sous leur propre marque, pour réduire les coûts et augmenter les marges.

En Ontario, on prévoit une hausse du revenu disponible par habitant au cours des cinq prochaines années. Par le passé, lorsque le revenu disponible a progressé, les clients ont augmenté leurs dépenses en aliments de spécialité. Les clients qui sont dans la quarantaine aspirent à un mode de vie plus sain et à une consommation d'aliments entiers frais. Les retraités bien nantis sont moins enclins à cuisiner, et recherchent des services de livraison de plats santé et fraîchement cuisinés. Les millénariaux, très accaparés par leur carrière, ont aussi de l'intérêt pour les services de livraison de plats fraîchement cuisinés.

**ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Projet de service de livraison à domicile

À compter du 1^{er} janvier 2022, certains magasins corporatifs envisagent de mener un projet-pilote de service de livraison à domicile.

	Marché des aînés	Marché des millénariaux
Ventes moyennes par livraison	35 \$	75 \$
Nombre de livraisons par année	De 60 000 à 68 000	De 28 000 à 45 000
Frais facturés par FFTY, par livraison	8 \$	8 \$
Coûts des aliments en pourcentage du prix de vente	50 %	50 %
Coûts de main-d'œuvre – cuisiniers et livreurs	740 000 \$	560 000 \$
Coûts de main-d'œuvre – soutien téléphonique	40 000 \$	0
Coûts de développement de l'application	350 000 \$	520 000 \$
Amortissement	270 000 \$	270 000 \$
Fidélité à la marque	Élevée, mais le prix l'emporte sur la qualité, ces clients ayant un moins grand pouvoir d'achat	Faible, mais la qualité l'emporte sur le prix, ces clients ayant un plus grand pouvoir d'achat

Autres informations

- À l'heure actuelle, un seul concurrent offre la livraison de plats cuisinés avec des ingrédients entiers et biologiques visant particulièrement le marché des aînés.
- Les millénariaux consacrent jusqu'à 8 % de leur budget d'alimentation aux plats cuisinés, tandis que les aînés n'y consacrent que 2 %.
- Les millénariaux vivent généralement au centre-ville, tandis que les aînés habitent plutôt en banlieue. En raison de la congestion au centre-ville, il faut plus de temps pour effectuer une livraison à des millénariaux.
- Les épiceries et les restaurants se disputent aussi des parts du marché de la livraison de plats cuisinés aux millénariaux.
- Selon les prévisions, d'ici 2030, 60 % des repas seront des plats livrés plutôt que des repas cuisinés à la maison.

**ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Services de FFTY

Voici un aperçu de la façon dont quatre services de FFTY sont gérés :

Directeur – Marketing	<ul style="list-style-type: none"> Est responsable de toutes les activités de marketing, dont la valorisation de la marque et le marketing local des magasins.
Directeur – Approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> Est responsable de l'approvisionnement, et négocie les contrats d'approvisionnement et les exigences pour l'expédition. Gère les niveaux des stocks des magasins.
Vice-présidente, Activités de franchisage (Michelle)	<ul style="list-style-type: none"> Est responsable de la sélection des franchisés, de la formation et du soutien sur place, et fait le suivi des ventes et des achats des franchisés. Reçoit une prime de rendement fondée sur un pourcentage des redevances de franchisage.
Vice-président, Magasins corporatifs (Dennis)	<ul style="list-style-type: none"> Participe aux décisions d'investissement dans le matériel et les améliorations locatives de chaque magasin corporatif. Surveille le travail des gérants des magasins corporatifs. Établit les prix de vente et les salaires des employés, et exerce une surveillance de tous les coûts d'exploitation des magasins. Reçoit une prime de rendement fondée sur un pourcentage du bénéfice net total de tous les magasins corporatifs (voir le calcul ci-après).

Le bénéfice net est calculé de la manière suivante :

Ventes totales de tous les magasins corporatifs
Moins les coûts suivants :
Coût des marchandises vendues
Distribution et transport
Marketing et publicité
Salaires
Électricité
Impôts fonciers
Coûts indirects imputés au titre des services financiers, des ressources humaines et des technologies de l'information
Intérêts sur le capital investi dans les immobilisations corporelles

**ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Informations sur deux magasins corporatifs (MC)

2020	MC n° 1002	MC n° 1009
Ventes	16 350 000 \$	14 780 000 \$
Coût des marchandises vendues	(11 718 000)	(9 459 000)
Coûts directs des magasins	(664 000)	(680 000)
Salaires	(1 435 000)	(2 032 000)
Amortissement	(302 000)	(314 000)
Frais d'occupation	(1 487 000)	(1 595 000)
Coûts du siège social imputés en fonction des ventes	(255 000)	(230 000)
Bénéfice d'exploitation	489 000 \$	470 000 \$

Indicateurs de performance clés

		Cible	MC n° 1002	MC n° 1009
Données financières	Croissance annuelle des ventes	3 %	5 %	-10 %
	Pourcentage de marge brute	35 %	28 %	36 %
	Rotation des stocks	20 fois	21 fois	19 fois
	Pourcentage de ventes d'articles à marge élevée	15 %	4 %	18 %
	Salaires, en pourcentage des ventes	10 %	9 %	14 %
	Ratio de la marge d'exploitation	5 %	3 %	3 %
Clients	Retours d'articles, en pourcentage des ventes	2 %	2 %	1 %
	Nombre de plaintes de clients par semaine	10	8	4
Processus internes	Pourcentage de ventes de nouveaux produits	10 %	6 %	12 %
	Roulement du personnel	5 %	25 %	1 %
	Nombre hebdomadaire moyen d'heures de travail par employé	30	19	31
	Taux horaire moyen par employé (le taux horaire minimum est de 15 \$ pour les nouveaux employés; le taux horaire maximal des employés à temps plein plus expérimentés est de 20 \$)	16,50 \$	15,20 \$	17,00 \$
	Cas de non-conformité décelés lors d'inspections de la salubrité	0	2	0

**ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Informations sur deux magasins corporatifs (MC) (suite)

Autres informations

- MC n° 1002 – Durant l'exercice, le gérant du magasin a réduit les prix d'articles couramment vendus pour qu'ils soient inférieurs aux prix d'un concurrent local. Pour réaliser des économies sur les avantages sociaux, il a aussi diminué le nombre hebdomadaire moyen d'heures de travail par employé, pour le ramener à moins de 20 heures.
- MC n° 1009 – Durant l'exercice, le magasin a été fermé pendant six semaines en raison d'un refoulement d'eaux usées causé par la municipalité; les ventes perdues ont totalisé 2 235 000 \$. Toutefois, les employés ont participé au nettoyage, en plus de faire leur horaire hebdomadaire normal durant cette période; au total, une somme de 340 000 \$ leur a été versée pour leurs heures supplémentaires.

**ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Proposition de contrat avec Riverside

Les ventes de produits laitiers prévues pour 2021 sont de 16 millions \$. En raison de l'inflation, les prix de vente et les coûts unitaires devraient augmenter de 2 % par année. FFTY vend toujours ses produits laitiers à bas prix pour attirer des clients. FFTY fait actuellement appel à quatre fournisseurs locaux qui offrent tous une variété différente de produits, ce qui augmente les choix offerts à la clientèle. Tous les fournisseurs sont payés dans les 30 jours.

En vertu des contrats existants, les achats de 2020 se sont répartis comme suit entre les quatre fournisseurs actuels :

Fournisseurs	Produits	Achats	Délai minimal entre la commande et la livraison	Points de livraison
Riverside	Lait, beurre, fromage et yogourt	5 000 000 \$	15 jours	Aux magasins
Fournisseur n° 2	Fromage	1 700 000	7 jours	Cueillette et distribution des articles par FFTY
Fournisseur n° 3	Lait et yogourt	2 400 000	8 jours	À l'entrepôt
Fournisseur n° 4	Beurre et fromage	2 900 000	12 jours	Cueillette et distribution des articles par FFTY
		12 000 000 \$		

Pour les produits laitiers, si FFTY ne conclut pas le contrat avec Riverside, on s'attend à ce que le coût des marchandises vendues soit de 12 millions \$ en 2021 et à ce que les quantités achetées demeurent stables.

ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE (suite) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Proposition de contrat avec Riverside (suite)

Le contrat proposé comporte les modalités suivantes :

- Le contrat entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022 et a une durée de six ans.
- Les achats annuels minimaux sont de 10 millions \$. Si ce seuil n'est pas atteint une année donnée, FFTY devra soit acheter suffisamment de produits pour l'atteindre, soit payer une pénalité équivalant à 50 % des achats manquants pour atteindre le seuil.
- Les prix seront fixes pour les trois premières années, puis augmenteront de 2 % par année par la suite.
- Au début de chaque année, FFTY doit fournir ses prévisions d'achats pour l'année à venir, par trimestre.
- FFTY doit passer ses commandes au moins 15 jours avant la livraison.
- Le délai de règlement est de 25 jours.
- Les livraisons sont effectuées, sans frais, aux magasins de FFTY.
- Riverside se chargera des produits retournés par les clients.
- Les magasins de FFTY recevront une seule variété de chaque produit, au lieu de trois ou quatre.

Note : FFTY continuerait d'acheter le reste des produits laitiers dont elle a besoin auprès de ses trois autres fournisseurs actuels; en raison des volumes réduits, les prix augmenteront de 8 %.

Programme de fidélisation

Les clients des magasins corporatifs recevront un point par dollar d'achat, chaque point ayant une valeur de 0,02 \$ et expirant à la fin de l'année civile suivante. Les points sont échangeables contre n'importe quel article en magasin.

On prévoit que les ventes des magasins corporatifs s'établiront à 158 millions \$ en 2021. Le programme devrait faire croître les ventes de tous les magasins corporatifs d'au moins 5 %. Le siège social engagera des frais annuels de 250 000 \$ pour la gestion du programme. Michelle estime que les clients échangeront 55 % des points qui leur seront accordés.

En moyenne, les magasins corporatifs ont actuellement des ratios de marge brute de 43 %.

(PAGE VIERGE)

***RÔLE EN FISCALITÉ
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES***

**ANNEXE VII – FISCALITÉ
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Déduction pour amortissement

Soldes des fractions non amorties du coût en capital (FNACC) au 1^{er} janvier 2020 :

Catégorie	Description	Solde de la FNACC
1	Bâtiments (taux de 4 % pour tous)	45 790 200 \$
8	Mobilier et matériel	16 754 300 \$
10	Véhicules de livraison	180 000 \$
12	Logiciels	56 890 \$
13	Améliorations locatives	17 360 000 \$
50	Matériel informatique	75 300 \$

Le coût en capital initial des améliorations locatives de la catégorie 13 était de 22 679 000 \$. Pour tous les magasins, la durée du bail est de 10 ans, et les améliorations locatives de 2020 ont été apportées au début des nouveaux baux.

Les véhicules de livraison ayant été vendus en 2020, il ne reste plus de biens de la catégorie 10.

Informations pour le calcul du revenu net aux fins de l'impôt et du revenu imposable

Les frais généraux et administratifs englobent les dépenses suivantes :

Salaires et avantages sociaux	2 780 000 \$
Frais de déplacement	570 000
Achats de logiciels d'application	120 000
Indemnités de kilométrage (taux au kilomètre autorisé par l'ARC)	230 000
Repas	130 000
Dons à des organismes de bienfaisance	112 000
Droits d'adhésion à un club social	20 000
Coûts de location d'une automobile pour Dennis (Note 1)	16 800
Primes d'assurance vie sur la tête des actionnaires	40 000
Intérêts et pénalités pour paiement de l'impôt en retard	35 000
Autres charges d'exploitation	624 200
	4 678 000 \$

Note 1 – Le contrat de location de 24 mois a débuté le 1^{er} octobre 2019. Le prix de détail de l'automobile à cette date était de 65 000 \$. Le paiement de location mensuel est de 1 700 \$, plus la TVH de 13 %. Dennis rembourse 300 \$ par mois à FFTY pour l'usage personnel de l'automobile; la charge de 16 800 \$ est nette de ce remboursement. Un dépôt remboursable de 15 000 \$ a été versé au début de la location. La déduction fiscale a été de 1 483 \$ en 2019.

ANNEXE VII – FISCALITÉ (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Informations pour le calcul de l'impôt à payer

En 2020, LOB a versé 472 220 \$ en dividendes et a reçu un remboursement au titre de dividendes de 118 055 \$ de son compte d'IMRTD déterminés. FFTY a reçu 85 000 \$ de ces dividendes.

Le taux d'imposition provincial de FFTY est de 3 % pour le revenu admissible à la déduction accordée aux petites entreprises et de 11,5 % pour tous les autres revenus.

Le solde de l'IMRTD non déterminés de FFTY était de 0 \$ au 31 décembre 2019. Le solde de son IMRTD déterminés était de 60 000 \$ au 31 décembre 2019, et FFTY n'a reçu aucun remboursement au titre de dividendes pour 2019. Le 1^{er} janvier 2020, le solde du compte de revenu à taux général (CRTG) était de 10 millions \$.

L'impôt à payer de FFTY pour l'année d'imposition 2019 était de 1 142 000 \$, dont FFTY a payé 1 million \$ en mai 2020. La déclaration de revenus de 2019 a été produite le 17 août 2020, et le reste de l'impôt a été payé à cette date.

Compte de dividendes en capital

Les opérations portant sur les immobilisations réalisées avant 2019 sont les suivantes :

Année	Bien vendu	Produit de disposition	Prix de base rajusté
2013	Terrain et bâtiment	8 630 000 \$	7 850 000 \$
2016	Titres de placement	730 000 \$	960 000 \$
2018	Titres de placement	567 000 \$	432 000 \$

Aucun dividende en capital n'a été versé au cours des années antérieures.

L'entreprise a reçu les sommes ci-après à titre de dividendes déterminés sur des placements à court terme de sociétés publiques :

Année	Montant
2016	150 000 \$
2017	225 000 \$
2018	215 000 \$

ANNEXE VII – FISCALITÉ (suite) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Propositions de prêts

Ross Lee, le mari d'Antonia, n'a aucune participation dans FFTY. FFTY prêtera à Ross 300 000 \$, qu'il investira dans sa propre entreprise, Next Opportunity inc. Le prêt aura une durée de cinq ans et portera intérêt au taux annuel de 0,5 %. L'intérêt sera payable chaque année, et le capital sera remboursable à l'échéance du prêt. Le prêt sera accordé le 1^{er} avril 2021.

FFTY prêtera 500 000 \$ à Scott, pour l'aider à s'acheter une maison. Le prêt sera accordé le 1^{er} mai 2021. Le capital doit être remboursé à raison de 50 000 \$ le 1^{er} mai de chaque année jusqu'à l'échéance du prêt, en 2031. Le prêt porte intérêt au taux annuel de 0,5 %, payable mensuellement.

Avantages sociaux proposés

- Tous les employés auraient droit à un rabais de 10 % sur tous les produits vendus dans les magasins de FFTY.
- Après cinq ans de service, l'employé recevrait de FFTY une récompense autre qu'en espèces d'une valeur de 500 \$; la valeur de cette récompense augmenterait de 500 \$ au terme de chaque période subséquente de cinq années de service. Par exemple, des récompenses autres qu'en espèces de 1 000 \$ et de 1 500 \$ seraient versées aux employés qui cumulent dix et quinze années de service, respectivement. L'employé pourrait choisir sa récompense dans une liste de dix articles (montre, tablette, barbecue, etc.).
- Tous les employés auraient droit à une cotisation annuelle à leur compte d'épargne libre d'impôt de FFTY, dont le montant correspondrait à 5 % de leur salaire.
- FFTY créerait un régime collectif d'assurance invalidité, qui pourrait être financé de l'une des trois façons suivantes : primes entièrement payées par FFTY; primes entièrement payées par les employés; ou paiement des primes partagé par FFTY et les employés.

ANNEXE VII – FISCALITÉ (suite)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

TPS/TVH

FFTY est tenue de produire des déclarations mensuelles de TPS/TVH. Toutes les opérations sont réalisées en Ontario, où le taux de TVH est de 13 %.

En janvier 2021, FFTY a effectué les opérations suivantes (tous les chiffres sont présentés déduction faite de la TPS/TVH) :

Ventes	14 700 000 \$
Redevances de franchisage reçues	180 000 \$
Coût des marchandises vendues	8 400 000 \$
Loyer	1 568 000 \$
Salaires	2 670 000 \$
Charges financières (intérêts)	300 000 \$
Autres charges d'exploitation	1 753 000 \$
Nouveaux mobilier et agencements	10 400 000 \$

Notes

- Sur le total des ventes, 7,2 millions \$ portaient sur des fournitures détaxées; le reste des ventes visaient des fournitures taxables.
- Les achats ont totalisé 10,7 millions \$, dont 4,2 millions \$ portaient sur des fournitures détaxées, et le reste sur des fournitures taxables.
- La totalité des autres charges d'exploitation porte sur des fournitures taxables. Ces charges incluent les dépenses suivantes :
 - le coût de la location de l'automobile de Dennis;
 - les droits d'adhésion de 1 800 \$ à un club social;
 - des frais de repas de 25 000 \$.
- Le mobilier et les agencements ont une durée de vie utile de huit ans. À la fin du mois, il restait 3,2 millions \$ de comptes fournisseurs à payer relativement à cet achat.

Fin de l'examen

TABLEAU DE RÉFÉRENCE – EXAMEN FINAL COMMUN DES CPA**1. VALEUR ACTUALISÉE DES ÉCONOMIES D'IMPÔTS POUR LES ACTIFS AMORTISSABLES**

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis après le 20 novembre 2018

$$= \frac{CdT}{(d+k)} \left(\frac{1+1,5k}{1+k} \right)$$

Abréviations pour la formule ci-dessus :

C = investissement initial net

T = taux d'imposition de la société

k = taux d'actualisation ou valeur temporelle de l'argent

d = taux maximum de la déduction pour amortissement

2. MONTANTS PRESCRITS RELATIFS À L'UTILISATION D'UNE AUTOMOBILE

	2020	2021
Coût amortissable maximum – catégorie 10.1	30 000 \$ + taxes de vente	30 000 \$ + taxes de vente
Coût amortissable maximum – catégorie 54	55 000 \$ + taxes de vente	55 000 \$ + taxes de vente
Frais de location mensuels déductibles maximaux	800 \$ + taxes de vente	800 \$ + taxes de vente
Frais d'intérêts mensuels déductibles maximaux	300 \$	300 \$
Avantage relatif aux frais de fonctionnement – employé	28 ¢ le km d'usage personnel	27 ¢ le km d'usage personnel
Taux des allocations pour frais d'automobile non imposables		
– jusqu'à 5 000 km	59 ¢ le km	59 ¢ le km
– excédent	53 ¢ le km	53 ¢ le km

3. TAUX D'IMPÔT FÉDÉRAL SUR LE REVENU DES PARTICULIERS**Pour 2020**

<u>Revenu imposable se situant entre</u>	<u>Impôt calculé sur le montant de base</u>	<u>Impôt sur l'excédent</u>
0 \$ et 48 535 \$	0 \$	15 %
48 536 \$ et 97 069 \$	7 280 \$	20,5 %
97 070 \$ et 150 473 \$	17 230 \$	26 %
150 474 \$ et 214 368 \$	31 115 \$	29 %
214 369 \$ et tout montant	49 644 \$	33 %

Pour 2021

<u>Revenu imposable se situant entre</u>	<u>Impôt calculé sur le montant de base</u>	<u>Impôt sur l'excédent</u>
0 \$ et 49 020 \$	0 \$	15 %
49 021 \$ et 98 040 \$	7 353 \$	20,5 %
98 041 \$ et 151 978 \$	17 402 \$	26 %
151 979 \$ et 216 511 \$	31 426 \$	29 %
216 512 \$ et tout montant	50 141 \$	33 %

4. MONTANTS INDEXÉS AUX FINS DU CALCUL DE L'IMPÔT

Les crédits d'impôt personnels correspondent à au plus 15 % des montants suivants :

	2020	2021
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est supérieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 33 % s'applique	12 298 \$	12 421 \$
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est inférieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 29 % s'applique	13 229	13 808
Montant en raison de l'âge – 65 ans ou plus à la fin de l'année	7 637	7 713
Limite du revenu net pour le crédit en fonction de l'âge	38 508	38 893
Montant canadien pour emploi	1 245	1 257
Montant pour personnes handicapées	8 576	8 662
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'enfants de moins de 18 ans	2 273	2 295
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'autres personnes à charge handicapées de 18 ans ou plus (montant maximum)	7 276	7 348
Seuil de revenu familial net pour le montant canadien pour aidants naturels	17 085	17 256
Crédit d'impôt pour frais d'adoption	16 563	16 729

Autres montants indexés :

	2020	2021
Crédit d'impôt pour frais médicaux (excédant 3 % du revenu net)	2 397 \$	2 421 \$
Plafond annuel CELI	6 000	6 000
Plafond REER	27 230	27 830
Exonération cumulative des gains en capital sur les actions admissibles de petites entreprises	883 384	892 218

5. TAUX D'INTÉRÊT PRESCRITS (taux de base)

<u>Année</u>	<u>1^{er} janv. – 31 mars</u>	<u>1^{er} avr. – 30 juin</u>	<u>1^{er} juill. – 30 sept.</u>	<u>1^{er} oct. – 31 déc.</u>
2021	1	1		
2020	2	2	1	1
2019	2	2	2	2

Ces taux s'appliquent aux avantages imposables des employés et des actionnaires, aux prêts à faible taux d'intérêt et autres opérations entre parties liées. Le taux d'intérêt applicable aux paiements d'impôt en retard ou insuffisants et aux retenues non remises est de 4 points de pourcentage plus élevé. Le taux applicable aux remboursements d'impôt faits aux contribuables est de 2 points de pourcentage plus élevé, sauf pour les sociétés par actions, pour lesquelles le taux de base est utilisé.

6. TAUX MAXIMUM D'AMORTISSEMENT FISCAL DE CERTAINES CATÉGORIES DE BIENS

Catégorie 1.....	4 %	pour tous les bâtiments excepté ceux ci-dessous
Catégorie 1.....	6 %	pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à des fins non résidentielles
Catégorie 1.....	10 %	pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à la fabrication ou à la transformation
Catégorie 8.....	20 %	
Catégorie 10.....	30 %	
Catégorie 10.1.....	30 %	
Catégorie 12.....	100 %	
Catégorie 13.....	S. O.	amortissement linéaire sur la durée initiale du bail plus une période de renouvellement (minimum 5 ans et maximum 40 ans)
Catégorie 14.....	S. O.	amortissement linéaire sur la durée de la vie du bien
Catégorie 14.1.....	5 %	pour les biens acquis après le 31 décembre 2016
Catégorie 17.....	8 %	
Catégorie 29.....	50 %	amortissement linéaire
Catégorie 43.....	30 %	
Catégorie 44.....	25 %	
Catégorie 45.....	45 %	
Catégorie 50.....	55 %	
Catégorie 53.....	50 %	
Catégorie 54.....	30 %	

(PAGE VIERGE)